

MÉDIATHÈQUE

PASS SANITAIRE À LA MÉDIATHÈQUE

Le pass sanitaire à partir de 12 ans et 2 mois est désormais obligatoire à la médiathèque depuis le mardi 30 septembre 2021

Mis en ligne le 01 octobre 2021



Le pass sanitaire à partir de 12 ans et 2 mois est désormais obligatoire à la médiathèque depuis le mardi 30 septembre 2021.

RETOUR À LA LISTE

Mairie d'Héric
2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

02 40 57 96 10 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi et Jeudi
9h-12h30
Samedi
9h30-12h00